

Vitrificateur

Cypall. Fort Traffic 2K



Vitrificateur bicomposant en phase aqueuse.

Domaines d'utilisation :

Vitrificateur bicomposant, en phase aqueuse, pour les parquets soumis à une forte sollicitation, y compris dans le domaine industriel.

Adapté entre autres pour le traitement de surface :

- des sols bois et parquets poncés à blanc en domaines très sollicités,
- des boiseries en intérieur
- des parquets contrecollés poncés à blanc
- chauffage au sol

Mise en garde :

Avant application du vitrificateur, il est recommandé d'appliquer un fond dur Cypall afin de minimiser le risque d'encollage latéral susceptible de dégrader les éléments de parquet, en particulier dans le cas de parquet sur chant, planches bois rabotées, pavés de bois de bout et, plus généralement, tous les parquets sur sol chauffant.

Propriétés :

Vitrificateur bicomposant pour parquet, en phase aqueuse, à mélanger sur chantier, mélange des composants A et B.

- Très bon pouvoir garnissant
- Séchage rapide
- Facile à mettre en œuvre
- Application au rouleau



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Caractéristiques techniques :

Conditionnements (A+B) :	Jerricane plastique 10 l + Durcisseur bidon gradué 1 l
Tenue en stock :	environ 12 mois
Effet :	Satiné, mat,
Couleur :	Jaunâtre
Consommation par application :	env. 100 à 130 ml / m ²
Température de mise en œuvre :	18 à 25 °C
Vie en pot :	env. 5 heures
Sec hors poussière :	après env. 2 heures*
Circulable :	après env. 4 heures*
Egrenage :	après 4 à 5 heures*
Résistance finale :	après env. 10 jours*

*A température ambiante.

Préparation du support :

Commencer le traitement de surface uniquement après le durcissement complet de la colle. Le sol doit être exempt de poussière, d'huile, de cire et de silicone. Procéder à un ponçage préalable à la ponceuse à bandes avec un papier abrasif grain 36 à 60. Mastiquer ensuite les joints / interstices avec le Pallmann). Pour avoir une finition optimale, effectuer un ponçage fin (à la monobrosse) avec un treillis abrasif grain 120. Après le dernier ponçage, la surface à traiter doit être propre, sèche et exempte de poussière de ponçage et de saletés. Appliquer par la suite le primaire / fond dur approprié, en fonction du support et du domaine d'utilisation prévu. A recouvrir impérativement dans la journée (dans les 24 heures).

Cypall.

Mise en œuvre :

1. Avant l'utilisation acclimater les bidons des composants A-B de Cypall. Fort Traffic à température ambiante.
2. Verser le composant A dans un seau propre, ajouter 10 % de composant B (durcisseur) puis mélanger immédiatement,
3. Appliquer – généreusement une couche homogène du vitrificateur Cypall. Fort Traffic sur le parquet, au rouleau pour phase aqueuse. Appliquer au minimum 2 couches. Commencer par les bords, en passages croisés à contresens puis dans le sens de la veinure du bois. Chevaucher les lés entre eux. Pour les sols exposés au trafic intense appliquer une 3ème couche.
4. Durée de séchage avant égrenage : env. 4 heures
Durée de séchage pour l'application en 3 couches. 1ère couche : env. 4 heures
2ème couche : env. 5 heures
5. Avant la dernière application, effectuer un égrenage avec le treillis de grain 120 ou 150.
6. Après utilisation, nettoyer les outils à l'eau.

Consommation :

Quantité recommandée par application : 100 à 130 ml / m²

Surface traitée par litre et par application : 7 à 10 m²

Important :

- Après adjonction du durcisseur, réaction exothermique, ne plus refermer l'emballage ! Danger : Explosion!
- Tenue en stock jusqu'à 12 mois en emballage d'origine dans un endroit sec et frais. Protéger du gel et ne pas exposer à une température supérieure à 40 °C. Refermer aussitôt après application et utiliser rapidement le contenu des bidons entamés. Si formation de peaux tamiser le produit.
- Conditions idéales de mise en œuvre : 18 à 25 °C / humidité relative de l'air > 35 % et < 65 %. Une température basse et une humidité de l'air élevée prolongent la durée de séchage, une température élevée et une humidité de l'air basse la réduit.
- Dans le cadre de sollicitations modérées, la surface sera circulaire après séchage (durant toute la nuit à température ambiante) de la dernière couche de vitrificateur.
- Si durée de séchage entre les couches supérieur à 1 journée, égrener impérativement au treillis 100 – 120.
- Pour les essences de bois hors du commun (non feuillus, bois exotiques) consulter notre service technique.
- Attendre au moins 10 jours avant de recouvrir les surfaces fraîchement vitrifiées, de tapis ou autres revêtements de sol et la mise en place d'objets lourds.
- Attendre au moins 10 jours avant de nettoyer les surfaces fraîchement vitrifiées avec un soin Protecteur (ex. Soin protecteur de la gamme Cypall).
- Un entretien régulier avec ce produit, améliore l'aspect de la surface vitrifiée et prolonge sa durée de vie.
- Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant de revêtements, les DTU, CPT, normes et règles professionnelles nationales etc., en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Recommandations pour l'Entretien des Parquets :

Le parquet est un revêtement de sol posé pour durer plusieurs années. Sans entretien régulier, il se raye, s'abîme, vieillit. Dépoussiérez-le régulièrement, vous pouvez également utiliser un chiffon légèrement humide ou une serpillière microfibre avec un produit spécialement adapté pour l'entretien de ce type de surface. Environ 1 fois par an suivant l'intensité de passage il est conseillé d'appliquer un film protecteur prolongeant la durée de vie du vernis. L'application s'opère en une ou deux couches, avec un balai éponge ou une serpillière microfibre bien essorée. Toutes les cinq applications, avant de passer une nouvelle couche protectrice, utilisez un détergent neutre afin d'éliminer les surépaisseurs de produit.

Conseils importants

- Ne pas couvrir (bâche de protection, ect...), ne pas disposer de tapis sur le parquet traité, ne pas déplacer de meubles lourds durant la période de durcissement «à cœur» (env. 10 jours).
- Placez des patins de feutre sous les pieds des meubles et des chaises, pour éviter les rayures.
- Pensez à mettre un paillason au seuil de l'entrée.
- Le bois est très sensible aux variations hygrométriques. Eviter de laisser stagner de l'eau ou tout corps gras sur votre parquet

Sécurité du travail et de l'environnement :

Vitrificateur en phase aqueuse teneur en solvant inférieure à 15%. Adapté pour utilisation en lieu et place de produits de traitement de surface de parquet à forte teneur en solvants.

Composant B : contient de l'isocyanate prépolymérisé, Xi, irritant pour les yeux et la peau.

Sensibilisation possible par inhalation et contact avec la peau. Bien aérer pendant la mise en œuvre, utiliser une crème de protection de la peau, des gants et des lunettes de protection. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, et consulter un spécialiste.

Observer les directives relatives au travail des produits dangereux, les descriptions de danger / consignes de sécurité portées sur l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité, etc. Après durcissement, le produit présente une odeur neutre et est physiologiquement et écologiquement sans danger

Elimination des déchets :

Recueillir les restes de produit et les utiliser. Recyclage possible des emballages parfaitement vidés. NE PAS jeter les restes de produits, les éliminer conformément aux normes et réglementations locales et nationales en vigueur.

Informations : Les données contenues dans cette fiche technique reposent sur les résultats actuels des expériences et études réalisées à ce jour. Elles présentent des recommandations d'ordre général mais ne répondent pas à toutes les conditions d'application possibles, différentes d'un cas à l'autre. Ces données ne sauraient donc servir de base à exigence de réparations. Procéder le cas échéant à des essais préalables.

Cette fiche annule et remplace les précédentes. Tous droits réservés. Il est strictement interdit de copier et/ou reproduire cette édition sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite des sociétés citées ci-dessous.



powered by

PALLMANN

Ste Cypall | Lot n° 3
29 rue Cartier Bresson
93500 Pantin
Tel. +33 (0)15714 9810
Email : cypall@cypall.fr
www.cypall.com

